



International Federation of  
Library Associations and Institutions

# Priorités stratégiques du Conseil d'administration de l'IFLA 2009-2010

## 1. Pilier sociétal

Établir un programme de travail pour mettre les bibliothèques sur l'agenda et promouvoir les thèmes de défense de l'IFLA :

- Liberté intellectuelle et accès à l'information ;
- Équité et loyauté dans les droits sur la propriété intellectuelle ;
- Inclusion par delà le fossé numérique.

## 2. Pilier professionnel

Assurer une structure efficace avec une coordination appropriée des activités professionnelles de l'IFLA pour :

a) développer et accroître le savoir collectif de l'IFLA sur les problèmes courants et nouveaux de la pratique professionnelle, y compris mais pas limité à :

- Les stratégies des bibliothèques à l'âge numérique ;
- le futur des collections ;
- la convergence entre les bibliothèques, archives et musées ;
- la préparation aux désastres ;

b) permettre aux membres d'apprendre les uns des autres en partageant les réussites et les meilleures pratiques professionnelles ;

c) aider à la reconstruction après un désastre, en partenariat avec la communauté des bibliothèques et de l'information et plus largement le secteur culturel ;

d) aider à renforcer les associations nationales et les infrastructures professionnelles dans tous les pays.

## 3. Pilier des membres

Renforcer, développer et accroître le nombre des membres de l'IFLA en :

a) fournissant des événements et des facilités pour construire un réseau professionnel et le développement;

b) fournissant un ensemble de canaux de communication avec et entre les membres dans toutes les langues de travail de l'IFLA ;

c) développement une stratégie de rétention et de recrutement.

## 4. Infrastructure

Assurer de solides fondations pour les trois piliers de l'IFLA par :

a) des finances stables et régulières ;

b) le maintien d'une équipe appropriée et motivée ;

- c) une structure web/ICT adaptée à son objectif ;
- d) de bonnes relations avec la Bibliothèque royale pour que les besoins en locaux de l'IFLA soient satisfaits ;
- e) une administration efficace des membres ;
- d) une bonne gouvernance de l'IFLA.

Dernière mise à jour : 29 janvier 2010